

Date et heure du dépôt : le 15/03/2025 à 11:06

### **Titre de votre commentaire : production électrique des éoliennes et distance**

Votre commentaire :

Je trouve que la PPE3 ne prend pas en compte réellement les difficultés que les ENR intermittentes vont générer. Si l'on regarde le bilan de RTE de 2024, on s'aperçoit que les plages horaires de prix négatifs ont doublé sur le marché spot français (359 h soit 4% du temps). En 2024, la position de la France a été exportatrice nette 83 % du temps pendant les heures à prix négatif : sur toutes les frontières. La multiplication des épisodes de prix négatif s'est accélérée au cours des dernières années, sous l'effet de l'augmentation des capacités de production d'électricité d'origine renouvelable. (source <https://analysesetdonnees.rte-france.com/bilan-electrique-2024/prix#Lesprixnegatifs>)

D'autre part entre 2023 et 2024, la puissance des éoliennes installée est passé de 22,6GW à 24,4 GW soit une augmentation de 8% et représente 16% de la puissance installée totale; la production éolienne est passée de 50,9TWh en 2023 à 46,8 TWh en 2024 soit une baisse de 8% et la production éolienne ne contribue que pour 9% de la production totale. Si on s'intéresse uniquement à l'éolien terrestre, la baisse est de 13% passant de 49TWh à 42,9TWh (source <https://analysesetdonnees.rte-france.com/production/eolien>).

Il faut s'attendre à voir la production éolienne baissée par manque de vent régulier.

Il est prévu que les éoliennes terrestres installées atteignent la hauteur de 260m en bout de pales donc des rotors de plus de 200m (pales de 100m) il serait urgent que la distance entre éoliennes et habitations soit modifiée: actuellement la loi impose 500m, mais c'était en 2015, les éoliennes ne dépassaient pas 150m en bout de pales. Actuellement il faudrait soit imposer 5 fois la hauteur en bout de pales soit un minimum de 1000m.

J'espère que ma contribution sera lue jusqu'au bout et servira à améliorer la PPE3

Je complète mon précédent commentaire en justifiant mon opposition à la PPE3 telle quelle .

1. il n'est pas normal qu'elle ne soit pas discutée en Assemblée Nationale
2. comme le documentaire de TF1 du 20 h le 14 mars le prouve, les promoteurs de l'éolien terrestre considèrent la ruralité comme des nullités
3. doubler les éoliennes terrestre avec une hauteur de 260m en bout de pales va provoquer une révolte, surtout si les éoliennes restent à 500 m des habitations.

Voilà une partie des raisons qui me font refuser cette PPE3 telle qu'elle est prévue  
Gilles Forhan